



HAL
open science

COMPTRASEC - Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. COMPTRASEC - Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale. 2015, Université de Bordeaux, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02034102

HAL Id: hceres-02034102

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034102>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de droit COMParé du TRAvail et de la SÉCurité
sociale

COMPTRASEC

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bordeaux

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Bertrand FAGES, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de droit COMParé du TRAvail et de la SÉCurité sociale
Acronyme de l'unité :	COMPTRASEC
Label demandé :	
N° actuel :	UMR CNRS 5114
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M ^{me} Isabelle DAUGAREILH
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{me} Isabelle DAUGAREILH

Membres du comité d'experts

Président :	M. Bertrand FAGES, Université de Paris 1
Experts :	M ^{me} Muriel CHAGNY, Université de Versailles Saint Quentin M ^{me} Cécile LEGROS, Université de Rouen M. Eric de MARI, Université de Montpellier 1 (représentant du CoNRS) M. Patrick MORVAN, Université de Paris 2 (représentant du CNU) M ^{me} Sophie ROBIN-OLIVIER, Université de Paris 1
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Cyril NOURISSAT
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Fabrice HOURQUEBIE (directeur de l'École Doctorale « Droit » n°41) M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux M. Didier TORNY, CNRS

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Comptrasec a été créé en 1982 pour développer la recherche en droit comparé du travail et de la sécurité sociale. Cette UMR a pris aujourd'hui une importance majeure dans le paysage de la recherche bordelais. Elle possède de vastes locaux sur le campus de Pessac permettant d'accueillir les chercheurs et enseignants-chercheurs. On mentionnera aussi sa bibliothèque spécialisée qui abrite des collections rares.

Équipe de direction

Directrice : M^{me} Isabelle DAUGAREILH, directeur de recherche au CNRS.

A partir de janvier 2015, deux directeurs adjoints :

- M. Christophe BERGOUIGNAN, démographe, professeur des universités ;
- M. Philippe MARTIN, juriste, directeur de recherche au CNRS.

Nomenclature HCERES

SHS2_1

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	19 (+ 9 sur la période) + 6 CNRS (+ 2 sur la période)	+ 2/3
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2 contractuels	
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	27	

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	46 (+ 10 sur la période (en lien avec intégration des démographes) 2 en cotutelle Dont 14 étrangers résidant à l'étranger et faisant des séjours périodiques au centre Sur les 32 restants : 2/3 sont financés	
Thèses soutenues	25 (+ 3 en décembre 2014 =28 fin 2014)	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	8 pendant dans la période	
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Laboratoire actif, productif et innovant. Vraie activité de recherche sur des thèmes d'actualité, forte internationalisation, dynamisme des membres.

Avis sur cette UMR très positif dans tous ses aspects.

Points forts et possibilités liées au contexte

Différents points forts sont identifiés qui appellent des observations détaillées.

L'équipe

Seule unité de recherche en France à rassembler, depuis 2011, des juristes du social et des démographes. C'est offrir la possibilité de mener des travaux transversaux originaux.

Equipe technique aux compétences étendues.

L'expertise des membres est reconnue à l'échelle nationale et internationale, comme en attestent les demandes d'expertises nombreuses qui sont adressées aux différents membres du centre. Il est aussi à observer un renouvellement et un rajeunissement de l'équipe au cours des cinq dernières années par des recrutements extérieurs, ce qui traduit une certaine attractivité.

La revue

La Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale éditée par le laboratoire est une revue de référence. Elle a pour objet d'assurer la diffusion de connaissances suscitant les échanges comparatifs sur les évolutions des droits sociaux étrangers au regard des mutations du travail, des relations professionnelles et de la protection sociale.

Depuis 2011, la Revue est passée d'une parution annuelle à une publication semestrielle, le premier numéro de l'année étant consacré à des études et le deuxième à un thème déterminé dénommé « Dossier thématique ». Par ailleurs, chacun des deux numéros comprend des actualités juridiques étrangères et internationales.

Un numéro en langue anglaise et sur support électronique a été créé en 2012, numéro conçu par un comité éditorial international. Le contenu du numéro est déterminé à partir de la sélection par les membres du comité éditorial international des 8 à 10 meilleurs articles parus sur papier dans l'année en privilégiant les contributions de

collègues non anglophones. Figurent également dans ce numéro toutes les actualités juridiques qui peuvent être traduites en anglais par les auteurs eux-mêmes. Ce numéro est diffusé via le site Web du laboratoire.

Depuis 2013-2014, nouvelle rubrique de Jurisprudence sociale comparée. En outre, en coopération avec l'équipe de recherche italienne de Ferrare/Vérone, une revue des revues de droit comparé du travail et de la sécurité sociale est réalisée en co-écriture franco-italienne pour mettre en évidence les thématiques de recherche de la doctrine comparatiste travailliste ayant fait l'objet de publication dans l'année dans les revues membres de l'*International Association of Labour Law Journals* (publié en anglais figure dans le numéro électronique en anglais, en accès libre).

Depuis 2009, la Revue participe au Réseau européen Droit et Société.

Le site web

<http://COMPTRASEC.u-bordeaux.fr> : restructuré au premier semestre 2012.

Sur le site figurent : les axes de recherche, les projets de recherche, les formations rattachées, les manifestations scientifiques, les publications, la documentation et les séjours de recherche. Le site est un véhicule de diffusion des résultats de recherche du laboratoire : on y trouve des rapports de recherche, des *working papers*, la Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale archivée et le support électronique de la Revue en anglais, etc. Ce site est présenté de manière systématique en trois langues, anglais, espagnol et français. Il est mis à jour régulièrement par un membre du laboratoire.

Les réseaux

Durant la période 2009-2014, 88 collègues étrangers (doctorants, post doctorants, enseignants-chercheurs ou chercheurs) venant de diverses régions du monde ont été accueillis en résidence dans le laboratoire, soit un peu plus d'une vingtaine par an depuis 2011.

Le fonctionnement en réseau est soutenu et dynamisé par l'organisation annuelle de manifestations scientifiques internationales et par la diffusion de la Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale.

Les membres du centre appartiennent aussi, à titre personnel, à différents réseaux internationaux ce qui accroît la visibilité du centre.

Les manifestations scientifiques

Depuis 2011, 5 manifestations scientifiques ont été organisées chaque année par différents membres de l'Unité sur le site bordelais ou hors les murs. A une exception près, ces manifestations ont accordé une large part aux comparaisons internationales. S'y ajoute un développement de la pluridisciplinarité les trois dernières années.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité le reconnaît elle-même dans son dossier, le principal point faible tient à la situation des doctorants (durée moyenne des thèses et soutenance des thèses). Les outils de soutien aux doctorants ne paraissent pas avoir produit leurs fruits. Cette « fragilité » est à mettre en rapport avec la difficulté bien connue tenant à l'image du droit comparé pour l'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur.

Par ailleurs, force est de souligner les effectifs trop réduits en science de la population, en l'état, trois enseignants-chercheurs, seulement. Et la donne ne semble pas appelée à évoluer.

Recommandations

Une plus grande association des doctorants aux manifestations collectives pourrait être recherchée.

Les publications des doctorants en fin de thèse pourraient être encouragées lorsqu'elles sont de nature à améliorer le dossier de ces derniers afin de remédier à une trop forte spécialisation en droit comparé qui rend l'accès à la carrière universitaire difficile.